

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

1. Est-il obligatoire de fournir les EDD, et qui est chargé de remettre les EDD au GESDEC?

Oui, la remise des EDD est obligatoire pour toutes les études OSites depuis le 1 janvier 2016, et pour les diagnostics OLED depuis le 1 janvier 2018. Sont compris les analyses de fond de fouille lors des demandes de modification des extensions des sites pollués.

C'est le chef de projet (CdP) qui est chargé et responsable de la remise de fichiers conformes au GESDEC. Il saisira les données d'échantillonnages dans l'EDD "bureaux", collectera, contrôlera et traitera si nécessaire l'EDD "laboratoire" avant de les transmettre au GESDEC. En cas de non-conformité le GESDEC renverra les fichiers au CdP et suspendra sa revue du dossier.

2. Est-ce que le GESDEC dispense des formations sur le sujet des EDD?

Non, pas de manière régulière. Une formation spécifique, qui a réuni 45 professionnels de l'environnement y compris les représentants des laboratoires actifs dans la région, s'est tenue le 13 novembre 2017. Une deuxième session est prévue le 19 septembre prochain au GESDEC, de 13h30 à 17h. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le GESDEC (silvio.cuccodoro@etat.ge.ch)

3. A qui transmettre les EDD, et qui contacter si nécessaire?

1) **Diagnostique OLED:** Marc Piccino, (marc.piccino@etat.ge.ch), tél. direct 022 546 70 66

2) **Procédure OSites** (yc demandes de radiation/modification du Cadastre des sites pollués) : Silvio Cuccodoro, (silvio.cuccodoro@etat.ge.ch), tél. direct 022 546 70 74

4. Quelle est la séquence optimale pour gérer les EDD d'un projet?

- 1) Lors de la réalisation d'ouvrages, ou avant la campagne d'échantillonnage: vérifier l'existence de noms d'ouvrages existants et, si nécessaire, se rapprocher du GESDEC pour confirmation; définir le nom des ouvrages/échantillons selon la syntaxe ad hoc (cf onglets "mode d'emploi des fichiers Excel) ;
- 2) Transmettre les noms d'échantillon au laboratoire rigoureusement selon la syntaxe;
- 3) Saisir de manière complète les différents onglets du fichier EDD "bureaux";
- 4) Vérifier systématiquement les saisies à l'aide des macros. Le cas échéant faire les modifications et toujours terminer par la macro de vérification – qui est nécessaire pour mettre à jour les onglets cachés sur lesquels tournent les routines d'importation.
- 5) Si nécessaire copier/coller les données transmises par le laboratoire sur la dernière version de l'EDD laboratoire disponible au téléchargement.
- 6) Vérifier le fichier EDD "laboratoire": vérifier l'exacte correspondance des noms d'échantillons en regard de ceux du fichier EDD "bureaux";
- 7) puis faire tourner la macro de vérification (formats, n°CAS, ...). Le cas échéant faire les modifications et toujours terminer par la macro de vérification – qui est nécessaire pour mettre à jour les onglets cachés sur lesquels tournent les routines d'importation.
- 8) Transmettre les EDD en un seul envoi au GESDEC.

5. Comment savoir quelle est la dernière version des EDD qui doit être utilisée?

La seule façon de s'assurer d'avoir la dernière version à disposition est de la télécharger sur la page dédiée du GESDEC. Le fichier des mises à jour documente les actions/mises à jour principales réalisées sur les EDD.

<https://www.ge.ch/document/sites-pollues-procedures-osites-oled-fichiers-electroniques-standards-edd>

EDD "bureaux"

6. Peut-on affecter n'importe quel nom aux ouvrages ou aux échantillons?

Non, la syntaxe des noms d'ouvrages et d'échantillons est strictement réglementée. La base de données relationnelle utilise les noms (ouvrages et échantillons) pour lier les tables entre elles.

Par ailleurs les macros de contrôle, d'importation et de traitements divers des données sont basées sur les syntaxes définies dans les onglets "mode d'emploi" des fichiers EDD.

Les noms d'ouvrages (AQ compris) ne doivent en aucun cas contenir des "-" réservés pour la séparation avec les dates. Les remplacer par des "_" voire éventuellement des "espaces". Aucun test de conformité par macro n'est prévu sur ce point.

Pour mémoire les décompositions des noms d'échantillons s'appuient sur les formats suivants:

Echantillon eau

On doit TOUJOURS avoir le format SITE_PXX-YYMMJJ

(AVEC UN SEUL "_" qui est le séparateur SITE/PUIT

AVEC UN SEUL "-" qui est le séparateur OUVRAGE/DATE

"Rinçat" AVEC CETTE ORTHOGRAPHE

"Trip Blank" AVEC CETTE ORTHOGRAPHE)

Par exemple:

DTHO_PO4-171012

DTHO_Rinçat-171012

DTHO_Trip Blank-171012

Echantillon sol

On doit TOUJOURS avoir format SITE_PXX-réel/réel-YYMMJJ

(AVEC UN SEUL "_" qui est le séparateur SITE/PUIT

AVEC UN SEUL "-" qui est le séparateur OUVRAGE/DATE

AVEC UN SEUL "/" qui est le séparateur Réel/Réel)

Par exemple:

Shell_PO4-5.35/5.45-170913

Ce qui implique que les ouvrages doivent TOUJOURS avoir le format SITE_PXX (AVEC UN SEUL "_" qui est le séparateur SITE/PUIT).

7. Comment gérer les échantillons qualité (doublons, duplicats, échantillons aveugles, etc..)?

Les noms des échantillons AQ doivent être remplacés par les noms réels des échantillons. Les noms AQ fournis au laboratoire doivent être reportés dans les champs de commentaires.

EDD "Bureaux"							
Ouvrage	Niveau Mesuré	Date	Heure	Echantillon	Référence	Biais_ECH	Remarques
PARK_PO193		03.10.2017		PARK_PO193-171003		N	PARK_DB-171003
EDD "Laboratoire"							
id_echantillon	matrice	analyte_nom	CAS_analyse	ref_anl_method_nom	result_unit	LQ_unit	result_comment
PARK_PO193-180116	w	1,1,2-TRICHLO	79-00-5		µg/l	µg/l	PARK_DB-180116

8. Y a-t-il des différences entre les traitements des EDD "OSites" et "OLED" ?

Oui, tous les échantillons et résultats associés prélevés dans le cadre des investigations OSites doivent être traités, y compris les tests de lixiviation selon l'OSites.

Pour les investigations OLED seuls les échantillons et analyses des terrains en place et fonds de fouille doivent être renseignés. Les échantillons liés au choix des filières (tas de terres/enrobés, tests de lixiviation OLED) ne doivent pas être intégrés et les lignes associées doivent être purgées (effacées) des EDD.

9. Comment gérer les échantillons qui font l'objet d'un test/analyse de lixiviation (OSites et OLED)?

Seuls les échantillons qui font l'objet d'un test /analyse de lixiviation selon l'OSites doivent être intégrés dans la BD. Les tests de lixiviation selon l'OLED ne doivent pas être intégrés et les lignes associées doivent être purgées (effacées) des EDD.

Pour les échantillons OSites uniquement:

Les noms des échantillons qui font l'objet d'un test de lixiviation doivent être renseignés dans les onglets Echantillon_Sol **et** Echantillon_Eau. Car les lixiviats sont traités comme des échantillons d'eau par les laboratoires. D'ailleurs il en est de même pour les blancs de transport..

Echantillon_Eau								
Ouvrage	Niveau Mesuré	Date	Heure	Echantillon	Référence	Biais_ECH	Remarques
CIDEC_MIP35		22.04.2010		CIDEC_lxiviat OSites de MIP35-3.6/4.8-100422			N	Lixiviat de F10-1-
Echantillon_Sol								
Ouvrage	Date	Heure	Echantillon	Observations organoleptiques	Référence	Biais_ECH	Remarques
CIDEC_MIP35	40290	15:10	MIP35-3.6/4.8-100422	odeur de solvant			N	CIDEC_MIP35-

NB: Mettre en Remarques les noms originaux si différents de ceux fournis au/par le laboratoire

10. Comment gérer les échantillons composites?

Par exemple:

"FAY_S03-0.1/0.5-180308" + "FAY_S04-0.1/1.1-180308"

➤ "FAY_S03+S04-0.1/1.1-180308"

Note: et donc ne pas oublier de mentionner dans l'onglet "ouvrage" ce nouvel ouvrage:

"FAY_S03+S04"...

EDD "laboratoire"

11. Quelle sont les actions à entreprendre sur le fichier EDD fourni par le laboratoire, et qui sont sous la responsabilité du Chef de Projet (CdP) du Bureau d'Etudes (BE)

- 1) A l'aide de la macro intégrée à l'EDD le CdP effectuera tous les tests sur le fichier EDD "laboratoire" de façon à s'assurer de la parfaite conformité des formats et des données;
- 2) Le CdP s'assurera de la parfaite correspondance entre les noms des échantillons du laboratoire et ceux affectés dans le fichier EDD "bureaux". Il n'existe aucun test pour cette opération qui doit être réalisée en utilisant les outils Excel: Copier-coller les données du labo sur une nouvelle feuille, supprimer tous les doublons via l'outil disponible dans le bandeau "données" d'Excel. Mettre en regard le résultat avec les noms d'échantillon du BE. Identifier les erreurs et modifier le fichier laboratoire grâce aux outils "rechercher-remplacer". Ne pas oublier ensuite de refaire mouliner la macro de vérification qui mettra à jour la feuille cachée (qui est utilisée pour l'importation dans la BD)
- 3) Le CdP s'assurera de la conformité du renseignement des champs [result_valeur], [result_in certitude] et [lab_qualifier]. Voir point n°13.

12. Le laboratoire fournit une version EDD différente de celle imposée par le GESDEC

Si le laboratoire ne fournit pas une version d'EDD conforme au standard du GESDEC, il est du devoir du CdP de la rendre conforme. Il effectuera tous les tests de façon à s'assurer de la parfaite conformité des formats et des données.

Il est donc essentiel pour le CdP de s'assurer au préalable de l'adjudication du marché des analyses que le laboratoire choisi soit en mesure de transmettre les résultats sous la forme exigée.

En général, pour des raisons de sécurité entre autres, les laboratoires fournissent les résultats analytiques sous la forme d'une feuille Excel qu'il faut importer (par copier/coller) sur le fichier EDD du GESDEC.

13. Le n°CAS du laboratoire est manquant, ou n'est pas reconnu par le GESDEC (surlignage en rouge après le contrôle par les macros)

- 1) Le CdP vérifiera en premier lieu sur l'onglet "n°CAS_utilisés" si l'un ou l'autre n'existe pas déjà;
- 2) Dans le cas des composés calculés ou "physique" (sommés, MS) nous avons définis des "pseudo CAS" permettant de les renseigner, et qui sont disponibles dans le même onglet "n°CAS_utilisés";
- 3) Il arrive que pour certains composés (Azote par ex.) le n°CAS affecté soit discutable. Sauf si cela génère des confusions graves, auquel cas merci de prendre contact avec nous, le CAS défini par le GESDEC fait foi.
- 4) Si le CAS est effectivement manquant dans la liste du GESDEC merci de prendre contact avec nous afin de le valider.

14. Comment doivent être renseignés les champs [result_valeur], [result_in certitude] et [lab_qualifier] du laboratoire et que faire en cas de renseignement inexact de ces champs.

- 1) La règle:

En cas de résultat inférieur à la LQ le champ [result_valeur] reste vide, le champ [result_incertitude] reste vide et le champ [lab_qualifier] est renseigné par "u" = undetected. Note: Le symbole "u" charge moins les tableaux de synthèse que "nd" (non détecté). Le champ [LQ_rapport] fournit la valeur seuil de la limite de quantification.

En cas de résultat supérieur à la LQ, le champ [result_valeur] est renseigné, le champ [result_incertitude] est renseigné selon la même unité que le résultat (mais en aucun cas en %) et le champ [lab_qualifier] reste vide (sauf si un biais analytique doit être signalé: "j", "R"...)

- 2) Exemple: cf mode d'emploi du fichier "laboratoire"

result_valeur	result_incertitude	lab_qualifiers	LQ_rapport	result_unit
numérique [décimale auto]	numérique [décimale auto]	texte	numérique [décimale auto]	texte
30.1	3.82		0.1	µg/l
		u	0.1	µg/l

3) Exemple 1 de champs incorrectement renseignés

Incorrect: résultats inférieurs à la LQ, incertitudes exprimées en %

result_valeur	result_incertitude	lab_qualifiers	LQ_rapport	result_unit
0.10	9.6	U	0.1	µg/l
0.10	6.6	U	0.1	µg/l
0.10	7.4	U	0.1	µg/l
0.10	9.1	U	0.1	µg/l
0.36	15	J	0.1	µg/l
0.10	16	U	0.1	µg/l
4.0	12	J	1.1	µg/l

Correct

result_valeur	result_incertitude	lab_qualifiers	LQ_rapport	result_unit
		U	0.1	µg/l
		U	0.1	µg/l
		U	0.1	µg/l
		U	0.1	µg/l
0.36	0.05	J	0.1	µg/l
		U	0.1	µg/l
4.0	0.48	J	1.1	µg/l

4) Exemple 2 de champs incorrectement renseignés

Incorrect: résultats inférieurs à la LQ, qualifiants manquants

result_valeur	result_incertitude	lab_qualifiers	LQ_rapport	result_unit
<0,0001			0,0001	mg/l
0.0011	0.00022		0.001	mg/l
<0,001			0,001	mg/l
<0,001			0,001	mg/l

Correct

		u	0,0001	mg/l
0.0011	0.00022		0.001	mg/l
		u	0,001	mg/l
		u	0,001	mg/l

5) Que faire en cas de non-conformités de ce type

Comme il s'agit d'une non-conformité systématique en provenance du laboratoire concerné (et qui donc se répétera à chaque rapport d'analyses), il est conseillé au CdP de prendre contact avec le laboratoire et lui demander de modifier le fichier (et sa routine d'exportation..). Sinon le CdP se chargera lui-même de faire les modifications nécessaires.